

## PCS

### Plan Communal de Sauvegarde

Quelle que soit l'heure de la journée, la Ville est en veille permanente afin de parer à tout problème intervenant sur le domaine public. L'équipe d'astreinte est mobilisable 24 h/24, 365 j/365. Le cadre technique de permanence travaille avec différentes équipes d'intervention en fonction de la nature du problème identifié.

### Qu'est-ce que le Plan Communal de Sauvegarde

C'est un document d'intervention en cas d'évènement majeur (incendie, forte tempête, aléa climatique...) touchant la commune. Déclenché alors par le Maire, il peut être utilisé soit comme accompagnement des plans déclenchés par le Préfet soit pour gérer une crise qui ne nécessite pas l'intervention des services de l'Etat.

Le Plan Communal de Sauvegarde a trois objectifs :

- Sauvegarder les personnes et l'environnement
- Limiter les conséquences d'un accident, d'un sinistre ou d'une catastrophe
- Organiser les secours communaux

Depuis le 02 novembre 2021, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de la ville d'Onet-le-Château est opérationnel.

Le PCS vise à alerter, informer, protéger et soutenir la population au regard des risques connus.

Ce dispositif, renouvelé chaque année pour demeurer le plus opérationnel possible, apporte une méthodologie et des outils pour répondre aux situations de crise.



 **HÔTEL DE VILLE D'ONET-LE-CHÂTEAU**  
12, rue des coquelicots  
12850 - Onet-le-Château  
[S'y déplacer](#)